



**EXTRAIT D'ARRETE DE TRANSFERT
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

AFFICHAGE N° du 07 OCT. 2025

Par décision municipale n° **PC 94078 24 00008 T03** du 30 SEP. 2025
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) SCI VILLENEUVE DANTON
 12 avenue André Malraux
 92 300 LEVALLOIS- PERRET

En vue de la réalisation : réalisation d'un immeuble d'habitation de 39 logements et la démolition de 2 logements

Sur un terrain sis 20 rue du Danton
Cadastrées AE 66, AE 67

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.



Villeneuve-Saint-Georges, le

Madame le Maire
Conseillère départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale
n° **PC 94078 24 00008 T03** du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,